

Association
pour la
protection du site
& de
l'environnement
de Sainte
Marguerite

5 bd de la République
44380 - PORNICHE

Sommaire:

Editorial	1
CA et Bureau	2
AG: rapports Activité et Financier	2-3
Résolutions	4
Cotisations. Agenda de l'été	4



Editorial:

Allez: Du vent !

C'est ce qu'on serait tenté de dire aux automobilistes et motocyclistes qui dévalent l'avenue du Littoral à des vitesses excessives: récemment un motard a été contrôlé à 115 kmh ! La Municipalité a réalisé deux importants équipements de sécurité: les îlots séparateurs des virages de Congrigoux, et le rond-point du carrefour du parking en remplacement des feux. C'était absolument nécessaire après les accidents mortels de l'année dernière. Est-ce suffisant ? A l'automne dernier, nous avons demandé qu'un aménagement soit fait également à l'entrée de Ste Marguerite devant les Jau-nais: un peu de coopération entre St Nazaire et Pornichet serait la bienvenue. Et aussi protéger les traversées piétonnes vers la plage aux avenues des Chênes Verts et de Cavarro... Il semble que ce ne sera pas encore pour cette saison!

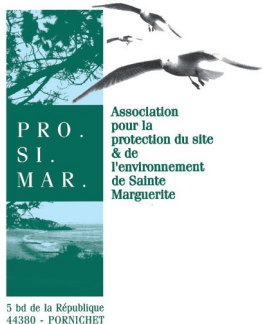
Allez: du vent! C'est ce qu'on voudrait dire aux tenants des éoliennes marines, qui veulent non seulement polluer notre horizon marin, mais surtout massacrer la biodiversité de notre côte atlantique! A quel prix, et pour quel piètre résultat ? A l'origine de cela, un objectif technocratique fixé par le Grenelle comme un indicateur: 23% d'énergie renouvelable en 2020. Tous ceux qui travaillent sérieusement ce dossier mesurent avec effroi et consternation les incohérences des décideurs.

Deux sujets dont nous reparlerons, parmi d'autres, et qui nous concernent directement !

Alain DORÉ

L'horizon depuis la plage de Ste Marguerite de Pornichet





PRO.SI.MAR

Correspondance:

Chez M. J. Suard
67, Avenue du Littoral
44380 PORNICHER

Président: 06 8020 3840
V-Président: 06 7770 5122

info@prosimar.org

RETROUVEZ
PRO.SI.MAR SUR
LE WEB:

www.prosimar.org

Bureau et CA:

Président:: Alain Doré
V-P délégué: Hervé Jamet
Secrétaire: Jo Touvet
Trésorier: Henry Garnier
Secrétaire-adj.: Jacques Suard
Trésorier-adj. Léon Garnier
Membres: Stéphane Aerts
Arnaud Darmaillacq
Catherine Fillion
Jean-Pierre Furet
Claude Gérard
Michèle Jussier
Pierre-Arnaud Lebonnois
Guy Maïer
Jeannick Martel
Jean-Bernard Pannetier
Jean-Pierre Raymondi
Marie-Madeleine Rellet

Roger Roux

Yves Sorin

Président d'honneur:

Maxime Labarbe

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport d'activités

1 – 80^e anniversaire

L'année 2010 a été marquée par la célébration du 80^e anniversaire de PROSIMAR, précédemment Association des propriétaires de la plage de Ste Marguerite.

Les festivités ont commencé par une rencontre conviviale le samedi 24 avril autour d'un apéritif en plein air Avenue des Pins, avec présentation par la Mairie du Défibrillateur offert par l'association et installé à la Poste. Elles se sont poursuivies le 6 août par notre AG à Ker Juliette, suivi d'un cocktail musical dans les jardins de cette villa, berceau historique de Ste Marguerite.

A cette occasion, un nouveau dépliant a été créé.

2 – Contentieux

PROSIMAR a purgé les contentieux engagés avec les promoteurs et avec la commune de Pornichet. Le recours contre le PLU 2007 a été retiré au lendemain du vote du PLU 2010. Comme nous vous l'avions indiqué lors de notre précédente AG, nous avons retiré nos recours:

- contre l'aménagement des Thuyas, dont le groupe Périon a réduit le nombre de logement de 49 à 36, et pour lequel il s'est engagé à conserver ou aménager 60% du terrain en espace vert.
- contre l'aménagement des Cupressus, derrière le lotissement des Poulgas, où finalement 3 parcelles (au lieu de 4) seront implantés avec des surfaces de plus de 1000m², conforme avec le PLU 2010.

PROSIMAR est intervenu auprès du Maire pour plusieurs permis de construire, dont celui de la villa Mona (problème de sécurité d'accès d'une activité chambre d'hôtes) et celui de l'avenue de la pépinière (construction non compatible avec le PLU 2010 et peu respectueuse du voisinage).

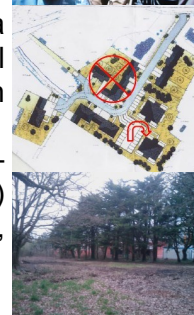
3 – Conseil de Quartier Littoral - Sécurité de circulation

Le représentant de PROSIMAR au conseil de quartier Littoral, a été particulièrement assidu à ses réunions, même si l'efficacité de cette structure de concertation reste assez décevante... Pour la saison 2010, seul, l'aménagement du secteur « de la Caravelle » a été réalisé.

Suite à notre courrier du 25 août, le Maire a reçu PROSIMAR le 17 septembre au sujet de la sécurité de circulation Avenue du Littoral (2 accidents mortels pendant l'été 2010), pour nous annoncer la réalisation de l'aménagement des virages de Congrigoux. Nous avons demandé la sécurisation sur tout le tronçon de Ste Marguerite, très en retard par rapport aux autres quartiers, notamment sur le même axe à Bonne Source...

4 – Pollution des eaux de ruisseaux et de baignade

PROSIMAR s'est intéressé en 2010 aux eaux de baignade et à la salubrité des eaux des ruisseaux de Cavarro et de Rangrais. PROSIMAR a demandé à la municipalité de porter à un par semaine, comme à La Baule, les contrôles des eaux de baignade et de les afficher sur les panneaux prévus à cet





effet aux postes de surveillance. PROSIMAR a fait réaliser en juin et juillet 2010 des contrôles des eaux des ruisseaux qui appellent de sérieuses réserves sur leur salubrité, même si en été leurs eaux n'atteignent pas la plage...

5 - Eoliennes en mer . Milieux marins.

Début 2010, une note de synthèse sur les éoliennes marines a été rédigée et envoyée au député C. Priou, au maire R. Belliot et aux Préfet et Sous-Préfet. Suite aux échos de presse sur cette note, le GRSB de La Baule a sollicité PROSIMAR pour la constitution d'un collectif sur ce sujet.

PROSIMAR a décidé d'adhérer à l'Association « Estuaires Loire Vilaine » et à la Fédération « Presqu'île Environnement ». PROSIMAR a constitué avec d'autres associations de La Baule, du Pouliguen, du Croisic et de la Presqu'île Guérandaise, le Collectif « Défense de la Mer » ayant 4 objectifs :

- la défense et la sauvegarde des zones Natura 2000
- l'éloignement suffisant des zones de rejets des boues et vases de dragage de chenaux et des ports
- le refus des éoliennes marines sur le plateau de Guérande, destructeur de la biodiversité
- la vigilance sur les apports des bassins versants

En décembre, 3 représentants de PROSIMAR ont participé à la visite du chantier de la station d'épuration d'Ecossiermes. Nous suivons avec intérêt la construction de l'émissaire en mer au large de Chemoulin...

6 - Actions diverses

Une réunion a été organisée avec les commerçants et hôteliers de Ste Marguerite, sans résultat concret à ce jour.

Le 8 août 2010, PROSIMAR et le Club de Voile EOLE ont proposé une journée de régates en catamarans: grand succès d'animation sur la plage. Goûter, Coupe et médailles offertes par PROSIMAR, avec animation musicale. Organisation et récompenses par EOLE.



PROSIMAR a répondu à la sollicitation de la Mairie et a participé au 1^{er} Forum des Associations de Pornichet le 4 septembre 2010, au complexe sportif Aubry-Prieux.

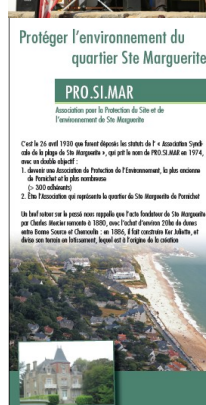
Lors de son conseil du 6 novembre 2010, PROSIMAR a reçu Mme A.-C. Roudeix, conseillère subdélégée à l'environnement et M. D. Cressot, Directeur Général des Services, qui nous ont présenté l'Agenda 21 de Pornichet.

Début 2011, PROSIMAR a diffusé son 1er Bulletin d'information à tous ses adhérents, en remplacement de la traditionnelle lettre circulaire. Le n°2 a été diffusé en avril, avec l'envoi des attestations fiscales.

RAPPORT FINANCIER 2010

Avoir (en €) au	31.12.2010	31.12.2009
Compte Chèques	1.799,36	3.095,67
Livret Association	2.165,88	29 165,88
Intérêts	384,70	
PlACEMENT évolutif	25.000,00	
Total	29.349,94	32 261,55
Résultat de l'exercice	-2.911,61	

Exercice	2010	2009
Recettes	4 077	5 130
Cotisations	3 692	3 372
Autres	385	1 758
Dépenses	6 988	4 742
administration	1 318	1 726
Evènements	2 668	401
Défiibrillateur	2 414	
Analyse Eaux	588	
Contentieux		2 615
Résultat de l'exercice	-2.912	388



PROJET DE RESOLUTIONS :

Résolution n°1 : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport d'activité présenté par le Conseil d'Administration.

Résolution n°2 : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve les comptes de l'exercice 2010, et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

Résolution n°3 : L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des cotisations 2011-2012 comme suit: Cotisation simple: 15 € ; Cotisation couple / famille: 21 € ; Cotisation soutien: >42 € ; Cotisation Personne Morale: 30 € .

Résolution n°4 : L'Assemblée Générale Ordinaire donne mandat au Conseil d'Administration et à son Président pour décider de s'associer avec d'autres associations locales ou nationales pour contester auprès du Tribunal Administratif les conditions d'Appel d'Offres et de choix de la « zone propice de St Nazaire » de l'Appel d'Offres « Eoliennes en mer » publié le 11 juillet 2011.

Résolution n°5 : L'Assemblée Générale Ordinaire élit :au Conseil d'Administration en remplacement de Catherine Fillion, démissionnaire : son mandat prendra fin à l'issue de l'AG statuant sur l'exercice 2012.

Résolution n°6 : L'Assemblée Générale Ordinaire élit :au Conseil d'Administration en remplacement de J.-B. Pannetier, démissionnaire : son mandat prendra fin à l'issue de l'AG statuant sur l'exercice 2014.

Résolution n°7 : L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle les mandats de MM Stephane Aerts et Jacques Suard, qui prendront fin à l'issue de l'AG statuant sur l'exercice 2015.

Résolution n°8 : L'Assemblée Générale Ordinaire élit : etau Conseil d'Administration: leur mandat prendra fin à l'issue de l'AG statuant sur l'exercice 2015.

AGENDA

AG PROSIMAR

Salle du Moulin d'Argent

vendredi 5 août: 10h

EXPOSITIONS

Chapelle Ste Marguerite :

14 - 20 juillet : YVES ROBIN
23 - 29 juillet: PAULE GEFFRIAUD
30 juillet - 5 août: P.-A. LEBONNOIS
8 - 14 août: MARIE-ANNE MERGIER
15 - 21 août: ALAIN BLEU

REGATE Ste MARGUERITE

Plage de Ste Marguerite—Club EOLE



Dimanche 14 août 2011

* * *

(en complément de l'exposition à NANTES « La robe et le nuage » Hangar 21 « à bananes » jusqu'au 15 octobre 2011)

SUR LES TRACES DES BECQUEREL À PORNICHE

Reconstitution de l'expérience d'Henri Becquerel qui lui a permis de découvrir «par hasard» le phénomène de la radioactivité naturelle en février 1896 et de l'expérience des Curie se rapportant à la première mesure de radioactivité. Objets prêtés par le MNHN et le Musée Curie Paris. Visite guidée.

Chapelle Ste Marguerite

& villa Ar Bann

du 3 septembre au 30 novembre
Scolaires: sur RV en semaine
Public: les samedi & dimanche de 10h à 19h.
Horaires spéciaux vacances Toussaint.

APPEL à CANDIDATURES

Article 5 des statuts : ADMINISTRATION

L'Association est administrée par un conseil de 20 membres, quel que soit l'effectif global. Ils sont élus par l'Assemblée Générale Ordinaire et choisis parmi les membres actifs de l'Association. La durée du mandat est de 5 ans, et renouvelable. Le conseil est renouvelé par cinquième tous les ans. L'âge minimum requis pour exercer les fonctions d'administrateur est de 16 ans. Le nombre d'administrateurs âgés de plus de 80 ans ne doit pas excéder le quart des administrateurs. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office. En cas de décès ou de démission d'un administrateur, le conseil procède à son remplacement à titre provisoire, jusqu'à son remplacement à titre définitif par la prochaine Assemblée Générale, pour la durée du mandat de celui qu'il remplace... »

NOM.....Prénom.....
Année de naissance : 19 Profession.....
Adresse à PORNICHE..... Tél.
Adresse HORS SAISON.....
..... Tél.
adresse courriel (e-mail)@.....

Je présente ma candidature à l'élection au Conseil d'Administration de PROSIMAR.

Date:

Signature: